

le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRE COLOMER

123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

ABONNEMENTS	
FRANCE	ETRANGER
Un an.... 80 fr.	Trois mois. 28 fr.
Six mois. 40 fr.	Six mois. 55 fr.
Trois mois. 20 fr.	Un an.... 112 fr.
Chèque postal	Lentente 659-02

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Vengeance ou « reciprocité »

Il est peut-être un peu prématuré d'affirmer que « la Vengeance » ou plutôt l'acte, le geste de vengeance, n'est pas anarchiste. Pourquoi ne le serait-il pas ? Le geste de vengeance individuel, bien entendu. La vengeance n'est pas anarchiste lorsqu'on la présente comme un dogme, quand on prescrit par exemple que dans toutes les occasions on rendra le « mal » pour le « mal ». Il est aussi peu anarchiste de décréter qu'on rendra toujours le bien pour le mal, que le mal pour le bien — voilà la vérité. Ce qui est anarchiste, c'est de dire que selon les circonstances et selon les cas, on agira à l'égard d'autrui comme il a agi à votre égard. Il y a des cas où il vaut mieux dédaigner le tort qui vous est fait, il y en a d'autres où le subir sans regimber est synonyme de lâcheté ou de basse résignation. C'est à l'unité individuelle de déterminer les cas où il convient, pour son propre développement, de réagir et ceux où il vaut mieux, pour sa propre sculpture, s'en insoucier. C'est à l'intérêt de déterminer les circonstances où la vengeance est de rigueur et non pas à quelqu'un d'interposé — à moins, bien entendu, qu'on ne lui demande d'intervenir.

M'est personnellement avis qu'il n'est pas bon pour les récoltes qu'il ne fasse que pluie ou sécheresse. D'ailleurs, je ne veux point dire que la haine fasse toujours équilibre à l'amour. Mais si nous voulons la liberté de l'amour, nous voulons aussi la liberté de la haine. Nous entendons rester les maîtres de nos amours comme de nos haines, puisque nous ne voulons les imposer à personne, après tout. Et c'est cela qui est anarchiste.

Si le mot *vengeance* fait peur, qu'on le remplace par celui de *réciprocité*. C'est dans ce dernier sens, bien entendu, et non pas dans un esprit de méchanceté, que j'entends le terme vengeance. Je pose ceci en thèse : qu'il est inconcevable que nous laissions infliger de la souffrance, à nous et à nos camarades, sans réagir, sans répondre par la réciprocité, sans riposter. Sinon, nous risquons de devenir rapidement des dupes ou des complices. C'est pourquoi, quelles que soient les divergences de doctrine qui puissent me séparer du *Libertaire*, j'applaudis des deux mains aux campagnes qu'il mène en faveur des camarades sur lesquels s'acharne la vindicte « bourgeoise ». La camaraderie, somme toute, c'est une association d'égoïstes dont les composants ont conclu une entente tacite aux fins de s'épargner mutuellement toute espèce de souffrance évitable. Mais elle n'est pas seulement cela, elle implique participation à la douleur que les institutions et les constituants du milieu autoritaire peuvent infliger à ceux qui font partie de l'association. Je ne dis pas qu'on se trouve toujours en situation de participer ou d'intervenir de façon active, je maintiens qu'on n'est pas un camarade si tout au moins, en son intérieur, on ne se sent pas ému, atteint, par la peine dont pâtit son associé, par le fardeau sous lequel il plie. Non, au dedans de soi, tout au moins, on ne peut rester neutre, on ne peut s'abstenir de prendre parti pour l'anarchiste que l'anarchiste moleste, que tourmenté le *rénégat* anarchiste. Indifférence, en pareil cas, équivaut à trahison.

Dans tout compagnon blessé ou meurtri par une institution autoritaire, par tout membre d'une société autoritaire, il y a un autre « moi », un autre « égoïste » qui souffre. Je vais plus loin encore : il n'en est pas moins inférissant parce que c'est par sa faute qu'il souffre. Non seulement parce qu'il est très difficile d'établir impartialément ce qu'il faut entendre par cette expression « par sa faute » — mais encore et surtout parce qu'il appartient à notre association, dont l'existence dans un milieu hostile n'aurait aucune raison d'être, si une solidarité volontairement consentie n'en réunissait pas tous les membres.

On m'a quelquefois pris à parti parce que j'exposais mon idée des « deux morales ». La voici : Il est de toute évidence que je n'agis pas de la même façon envers les miens qu'à l'égard des étrangers — « bourgeois », « petits

bourgeois » en redingote ou en blouse. Je sais qu'il est des « étrangers » qui ne sont que d'apparence — qui, en leur intérieur, sont des miens. Leur attitude vis-à-vis de moi l'indique immédiatement : ils ne cherchent point à me faire tort ou, si cela leur arrive, ils le réparent ; lorsque entre eux et moi surgit quelque difficulté, ils cherchent à la dissiper et non à envenimer le malentendu ; ils sont guidés dans leurs rapports avec moi par un esprit de conciliation et de bonne volonté. Ce sont des « copains » qui s'ignorent. Quant aux étrangers, pour de vrai — tant pis pour ceux à qui cela ne convient pas — je ne me sens lié à eux par aucun engagement. Je suis toujours prêt, dès que j'y ai intérêt, à rompre sans préavis tout contrat qu'ils m'auraient imposé. Je me trouve à leur égard dans la situation de l'ouvrier vis-à-vis du patron, qui fait grève quand l'exploiteur a le plus besoin de lui. Ils n'appartiennent pas à mon milieu ou l'ont quitté, et je sais, par expérience, que « bourgeois » et « petit bourgeois » pour de vrai ne nous épargnent pas, le cas échéant.

Je parcourrais il y a quelques jours un livre qu'un bourgeois libéral, Louis F. Post, ancien fonctionnaire du Service de l'émigration aux États-Unis, a publié tout récemment sur « Le délit des déportations en 1919-1920 ». On déportait alors au petit bonheur, en Amérique, tout étranger suspect, qu'on soupçonnait appartenir à une association « rouge ». M. Post raconte — en se plaçant au point de vue bourgeois — comment les agents de justice opéraient. C'est édifiant et ça vaut la peine d'être raconté :

Comparant leurs souffre-douleurs à des « rats moraux » menaçants pour la communauté — laquelle assertion ils ne purent que vérifier très rarement, et ne prouvent que trop faiblement pour engager une action légale — les détectives se complurent en cette notion malfaite qu'en attrapant leurs « rats moraux » l'efficacité de la trappe valait mieux que sa raison d'être. C'était une nouvelle version de cette maxime désuète que « la fin justifie les moyens » — avec cette variante que la fin n'avait même pas besoin de justification.

Les détectives officiels envahissaient de très bonne heure de paisibles demeures, sans mandat d'arrêt, sous le simple prétexte d'un danger pour la société. Ils arrachaient les suspicis dans leur lit, saisissaient leurs biens, persquisitionnaient, traînaient leurs prisonniers au commissariat le plus proche où — même avant que fut levé le soleil — ils subissaient un interrogatoire renforcé « au troisième degré » (c'est-à-dire avec « passage à tabac »), tout cela pour découvrir les preuves d'un délit chimique. D'autres fois, les détectives opéraient l'arrestation de toutes les personnes présentes à une réunion, les collaient contre les parois de la salle et les fouillaient brutalement à la manière de voleurs de grands chemins assaillant des voyageurs. La fouille achevait, ils laissaient partir les Américains, mais emmenaient les étrangers à la maison d'arrêt, la plus voisine, menottes aux mains. Les prisons étaient tellement remplies et on y laissait si longtemps les victimes de la rafle que l'odeur finissait par en asphyxier un certain nombre. Les prisonniers étaient mis au secret pour de longs jours, leur interceptaient leurs lettres, on leur interdisait de correspondre avec des avocats, on laissait leurs familles dans l'ignorance de leur sort et en proie à mille inquiétudes, on leur retirait le bénéfice de la loi *habeas corpus*. Et tout cela illégalement... Il s'est alors commis en Amérique les faits tant de fois reprochés aux polices secrètes de l'Allemagne impériale et de la Russie tsariste...

En général, les enquêtes démontrent que les étrangers arrêtés étaient des ouvriers irréprochables, sans antécédents judiciaires quelconques, qui n'étaient ni anarchistes ni révolutionnaires, ni dangereux pour la société en aucun sens. Nombre d'entre eux étaient les pères d'enfants américains. Ne pouvant fournir aucune caution, ils restèrent très longtemps en prison et cela pour le crime d'avoir fréquenté, des amis originaires du même pays qu'eux et parlant la même langue... Nombre de déportations que je dus contresigner n'avaient pas d'autre explication. Quant aux véritables « conspirateurs », à ceux qui pouvaient mettre réellement en danger les institutions américaines mon impression toujours plus fondée

est que les détectives n'ont jamais mis la main dessus...

« Toute cette campagne « rouge » me paraît avoir été menée par des détectives, des mouchards au service d'agences privées, subventionnées par de puissantes corporations patronales, ayant intérêt à semer et à intensifier les soupçons et la haine parmi les ouvriers d'industrie... »

Je cite ce passage pour montrer que les vengeances (?) que nous tisons (?) des « bourgeois » sont pures bagatelles comparées à l'arbitraire dont ils usent à l'égard de ceux dont ils craignent l'action, à tort ou à raison. C'est pourquoi, qu'en concevoir qu'en certains cas n'éprouve pas de remords à « tirer les premiers ».

E. ARMAND.

LE FAIT DU JOUR

Ce qui ne changera pas

Que M. Millerand reste ou s'en aille ; que Herriot constitue un cabinet avec sa majorité parlementaire ou que Maginot soit chargé par Millerand dictateur de gouverner contre le pouvoir législatif, avec ou sans Constitution, d'accord ou non avec les principes républicains, tant qu'il y aura un Etat, une autorité, nous savons bien ce qui ne changera pas : c'est l'exploitation capitaliste, c'est le servage du prolétariat.

Peut-être, demain, l'homme de Ba-Tan-Clan va-t-il, fort de l'appui des gros requins de l'industrie, risquer le coup de force contre le Parlement. Peut-être, au contraire, arrivera-t-il à s'entendre avec les triomphateurs du Bloc des Gauches. Peut-être Millerand démissionnera-t-il.

De toutes façons, comme sous Mussolini, comme également sous Mac Donald, les mineurs extrabord, au prix de leur vie, le charbon dont disposeront les actionnaires des sociétés minières, les métallurgistes construiront pour les trafiquants de la haute industrie et de la haute banque, les ouvriers de l'alimentation ne produiront que pour permettre aux trafiiquants de l'exportation d'amasser les millions à gaspiller. Ce qui ne changera pas, c'est le travail exploité, opprimé.

Demain, sous Millerand dictateur ou sous Herriot, ou sous Caillaux, les prolétaires n'auront qu'une ressource pour affirmer leur vie : la révolte, fut-elle désespérée.

Mais les ouvriers doivent vouloir que tout cela change. Ils entendent la parole des anarchistes qui leur disent : « A la violence des hommes d'autorité, à l'ilégalité des gens de partis, opposez votre propre violence. Tandis qu'ils se disputent le gâteau du pouvoir, emparez-vous à leur barbe des biens qui vous appartiennent : vos instruments de travail, vos usines, vos champs, et organisez la libre consommation. »

Que Millerand ou Herriot triomphent, les travailleurs ne trouveront jamais d'autres solutions que celle-là. Et c'est l'anarchie qui seule peut la leur donner complète.

Nos Collaborateurs

En annonçant à nos lecteurs, le 20 mai, que le *Libertaire* quotidien était sauvé, nous ajoutons, en même temps que toute notre joie, que des démarches allaient être faites auprès des camarades de toutes les tendances de l'anarchisme et des individualités sympathiques à nos idées pour qu'elles donnent une collaboration régulière au quotidien de la pensée anarchiste.

Nous avons tenu notre promesse, et nous pouvons, dès aujourd'hui, vous indiquer les résultats de notre fraternel appel à la concorde et à l'aide entre tous les militants dont le cœur est également plein d'amour pour la même cause.

Madeleine et André Colomer, Chazoff, Lecoin, Baillot, Broutchoux, Loréal continuent à « confectionner » chaque jour le journal ; Armand, Julia Bertrand, Bastien, Bérand, Decarsin, Sébastien Faure, Férandel, Lé Meillour, Mercereau, Muñoz, Marcel Millet, Nadau, Vigné d'Octon, Han Ryner, Jules Rivet, Maurice Wullens, Vital, Weber continueront d'être sur le devant de l'assassinat de notre quotidien.

Parmi les camarades cités plus haut, une dizaine d'entre eux feront à tour de rôle, chaque dix jours, l'article leader ; d'autres, tiendront des rubriques spéciales.

Tous les amis auxquels nous avons écrit ne nous ont pas répondu. Mais, par exemple, la réponse de Gérard de Lacaze-Duthiers et de Voline ne fait aucun doute, de même que celles d'autres camarades que nous vous ferons connaître au fur et à mesure qu'elles nous parviendront.

Le *Libertaire* quotidien, a dit le Congrès anarchiste d'août 1923, ne pourra vivre et se développer que s'il est l'organe de toutes les tendances anarchistes.

Le *Libertaire* quotidien vivra et se développera, déclarer, toutes tendances réunies, la plupart des militants anarchistes.

COMITE DE DEFENSE SOCIALE

Abrogez les lois scélérates, rétablissez le régime politique

dont le substitut vient de graisser les rouages pour l'ouvrant l'accus, cet anarchiste dangereux ?

Les lois scélérates, qui sont les lettres de cachet de ce régime, doivent disparaître. Tous les honnêtes gens de tous les partis les condamnent et les réprouvent ; ceux qui les ont votées dans un moment d'affolement en sont honte. Abolissons-les ! Vous vous honorez en le faisant.

Il faut aussi que cesse cette infamie de la bureaucratie judiciaire et des succès ministériels de la justice, qui consiste à appliquer le droit commun aux condamnés pour faits de grève, à ceux qui sont envoyés en Correctionnelle pour violences aux agents dont ils sont généralement les victimes dans les manifestations populaires. Tous les condamnés pour incidents survenus dans les chantiers, tous ceux qui sont emprisonnés à la place de leurs ingénieurs dont l'imperialisme, l'incapacité ont causé des accidents graves, doivent, eux aussi et sans formalité, immédiatement être mis au régime politique.

Rétablissez le régime politique, ce n'est pas une faveur, c'est un droit que ne connaissent ni Louis-Philippe, ni Napoléon III.

Gouvernements nouveaux, vous ne pouvez pas, lui aussi, les attendus nécessaires pour mettre en marche l'appareil répressif

Le Comité de Défense Sociale, in

VERS UN COUP D'ETAT ?

Herriot refuse le pouvoir

Millerand se cramponne à l'Elysée

Que fera le Bloc des gauches ?

Après avoir consulté les présidents du Sénat et de la Chambre, qui lui conseillèrent d'appeler Herriot à la présidence du Conseil, Millerand fit mander le député du Rhône à l'Elysée. Une heure après son arrivée, Herriot ressortit par une porte dérobée et déclara aux journalistes :

« L'Elysée va vous donner un communiqué. »

A 17 h. 25, la présidence de la République communiquait la note suivante :

Conformément aux indications des présidents des deux Chambres, qu'il avait reçus dans l'après-midi, le président de la République a fait prier M. Herriot de se rendre à l'Elysée.

Après lui avoir rappelé les grandes lignes de la situation politique à l'intérieur et à l'extérieur, M. Millerand lui a demandé s'il voulait lui prêter son concours pour la formation du nouveau Cabinet, en vue de l'application des idées que le suffrage universel a fait prévaloir dans la récente consultation.

Un échange de vues s'est ensuite établi, au cours duquel ne s'est révélé aucun désaccord sur le programme.

Le député du Rhône ayant soulevé la question présidentielle, M. Millerand a déclaré qu'il ne saurait accepter d'examiner

• • • • •

Nos meetings pour l'Amnistie totale

La tournée de l'ami Chazoff bat son plein dans le Sud-Est.

Une autre tournée est décidée pour la semaine prochaine dans le Sud-Ouest ; ce sont nos camarades Boudoux et Loréal qui l'assureront.

Elle se déroulera de cette façon :

BORDEAUX, le 11 juin.

TARASSE, le 12 juin.

BAYONNE, le 13 juin.

LE BOUCAN, le 14 juin.

BIARRITZ, le 15 juin.

Puis, comme nous l'avions déjà annoncé, d'autres grands meetings en faveur des emprisonnés auront lieu à :

LIMOGES, le samedi 7 juin ; orateur : Loréal.

RENNES, le mercredi 11 juin ; orateur : Le Meillour.

BREST, le jeudi 12 juin ; orateur : Le Meillour.

LE HAVRE, le vendredi 13 juin ; orateur : Broutchoux.

Que sera cet homme ?

Dans les couloirs de la Chambre, un bruit circulait hier, — bruit qui prenait

Millerand irait chercher le sinistre imbécile Maginot et chargerait l'homme de chez Maxim's de former un cabinet. Mais comme le grand escogriffe n'a aucune chance d'être agréé par la Chambre, il ferait un petit coup d'Etat en prenant, immédiatement après la constitution de son ministère,

peuple ? Car seul, ce recours existe contre une tentative de dictature.

Mais encore, comment s'y prendront-ils ? Pas par la voie électorale, car le ministère réactionnaire ne le leur permettra pas. Alors ? Nos politiciens comprendront-ils que contre la dictature une seule arme est possible : la descente du peuple dans la rue ?

Nous autres, anarchistes, nous nous casserons de toutes nos forces à la dictature de droite, comme nous nous opposons à la dictature de la démocratie.

Contre une tentative d'instaurer en France un fascisme, les anarchistes se dresseront unanimes et combattront par tous les moyens le ridicule Maginot, qui n'est même pas un Mussolini, mais tout au plus un homme grotesque comme Primo de Rivera.

Allons-nous être obligés, demain, de sonner le rappel de toutes les volontés de liberté ?

L'opposition des députés sera purement verbale ; il faudra autre chose que cela pour abattre une tentative de dictature.

Il faudra peut-être que le peuple descende dans la rue, emploie sa seule arme efficace : l'insurrection, pour renvoyer les aspirants dictateurs à leurs affaires privées.

Et les anarchistes seront parmi les premiers qui descendront dans la rue.

Le Bloc des Gauches se contentera-t-il de discours ?

L'heure est grave, plus chargée en possibilités de lutte que certains ne le croient.

Anarchistes, veillons au grain et préparons-nous à combattre les dictatures, toutes les dictatures !

CHEZ LES FAISEURS DE LOIS

On a validé encore

Les élections du Finistère, de l'Indre-et-Loire, de l'Yonne, de l'Aude, de la Martinique ont été ratifiées hier par la Chambre sans protestation aucune.

Celles de la Moselle furent cause d'un débat : Renaud Jean, bolcheviste, accusa De Wendel et ses collistiers de corruption électorale et demanda un supplément d'enquête concernant leurs élections.

De Wendel, du Comité des Forges, monta à la tribune pour se défendre et ce fut pour s'accuser. Il admis avoir remis 120.000 francs à des sociétés de sport quelques jours avant le 11 mai, mais ajouta qu'il avait fait ce don par pur patriotisme. Personne ne le crut, mais 250 députés contre 187 validèrent son élection.

J'entends affirmer à côté de moi, après ce vote, que le Comité des Forges conservait toujours sa majorité à la Chambre des députés.

On nous inflige encore un scrutin public pour savoir si le Parlement siégerait mardi, comme le proposaient les droites, ou aujourd'hui vendredi, comme le demandaient les gauches. Les gauches eurent gain de cause par 324 voix contre 206.

Et nos parlementaires pensèrent avoir assez fait pour leurs 72 francs de salaires journaliers.

Ah ! j'oublierai : au début de la séance, la majorité a voté l'affichage de l'allocution prononcée la veille par Painlevé. C'est l'ère des économies qui commence.

L'Antiparlementaire.

Le Congrès coopératif

Il est des gens qui se lamentent après avoir lu les comptes rendus de certains congrès syndicaux où l'on se chamaillé, où la discussion est acharnée, où les tendances s'affroncent.

Je recommande à ceux-là le spectacle ou la lecture des comptes rendus d'ces congrès de la coopération.

Dans ce monde un peu spécial de la coopération, on bavarde moins, on fait moins de discours, on est plus pratique que dans les autres milieux.

Et il faut croire que cette pratique réussit bien, que la misère a été chassée, car, en démontrant les délégués, on peut voir qu'il n'y a pas beaucoup de pauvres diables d'ouvriers parmi eux.

La première impression d'un congrès coopératif est de se trouver parmi des bourgeois de second ordre, qui se donnent des ailiures de respectabilité, mais qui, en petits groupes ou aux tables de café, jouent assez bien le rôle illustré par Balzac sous la signature de Gaudissart.

Le Tréport, où se sont tenues, de jeudi à samedi dernier, les assises nationales de la coopération, a su faire de bonnes affaires. Ville de mercantis, elle a vécu les poches des délégués avec entrain et désinvolture.

Les congrès coopératifs ne servent pas à grand' chose. Si celui du Tréport pouvait avoir ouvert les yeux sur l'exploitation éhontée qui s'épanouit sur nos plages et interdit aux travailleurs de faire goûter à leurs familles les plaisirs sains des bains de mer, et donnait l'idée d'organiser sur les plages quelque chose d'économique pour ces familles, il aurait un résultat des plus heureux.

Mais, à part quelques ouvriers dépayrés dans ce milieu, il semble que la majorité des délégués n'y regardait pas de si près, n'étant nullement étonnés ni révoltés de dépenser une cinquantaine de francs par jour à l'hôtel. Cela n'avait pas l'air de trop choquer leurs habitudes.

Les quatre cinquièmes au moins des participants au congrès sont des directeurs ou administrateurs rétribués de coopératives, des chefs du mouvement coopératif. Ils n'en plus grand' chose de commun avec la classe ouvrière. Leur existence les rapproche, les apparente avec la bourgeoisie.

Comment s'étonner si aucune idée générale n'est agitée dans les débats ? Si les quelques rares phrases causant d'emmanchure sont accueillies avec... politesse.

Quand Castel et Cozette, d'Amiens, annoncèrent au Congrès qu'on avait donné 35.000 francs aux grévistes, qu'il y avait une bibliothèque, que des œuvres de prévoyance, maladies, etc., fonctionnaient chez nous, la plupart des délégués avaient l'air sérieusement étonnés.

On se demande quel idéal peut beaucoup de ces « coopérateurs ». Beaucoup m'ont eu l'air d'être de simples hommes d'affaires, cherchant les bonnes places. La question sociale traitée devant eux, ça ressemble à un sermon sur la charité prononcé devant des ouvriers calotins.

Des discussions, ou plutôt des discours du Congrès, je n'ai retenu comme en valant la peine que trois choses.

La première, l'intervention des communistes, Henriot et consorts. Henriot, qui avait l'air à Bordeaux d'un ouvrier endimanché et négligé a acquis, avec son mandat de député, une tenue de notaire de province. On le sent qui se croit plus important. Leurs critiques contre le comité central auraient du bon, mais comme ils agissent de la même façon que ceux qu'ils critiquent, les réponses qu'ils s'adressent les cinglent désagréablement. Ils ne sont guère en état de discuter. Ils sont trop mal placés.

Un discours assez bon fut celui de Poisson. Pour répondre aux communistes, il défend l'autonomie du mouvement, en dehors de l'Etat et souvent contre l'Etat. J'ai souvent remarqué que les orateurs les plus modérés vont toujours pêcher parmi les idées anarchistes les thèmes à développer pour se faire applaudir. Seulement, ça ce fut un discours et dans la pratique il en est tout autrement. Poisson a fait tout ce qu'il a pu pour être député !!!

Enfin, le plus curieux, et qui donne bien le ton de ces congrès, c'est que le plus beau discours, le plus clair, le plus avancé, celui qui tendait le plus à faire de la coopération un mouvement de transformation social, ce fut celui prononcé par Albert Thomas.

Oui, le plus modéré, le plus bourgeois des socialistes réformistes fit dans ce congrès figure de révolutionnaire... à côté des autres, et c'est tout dire, n'est-ce pas

Albert Thomas nous montre les innombrables sociétés coopératives de toutes sortes, consommation, production, agriculture, etc., qui se formaient partout. Et de cette diversité, multiplicité, variété d'efforts (le mot est de lui), il traçait les grandes lignes d'une société nouvelle en formation. La politique, le centralisme, l'Etat, de tout cela il ne parla pas. La vie, l'initiative, l'effort du chacun et de tous allant à la rénovation sociale, chaque groupement avec ses caractéristiques, mais — ils ne l'ont pas vu, cela — c'est une méthode anarchiste, encore une fois.

C'est à peu près tout ce qu'il y avait d'intéressant dans ce congrès.

Mon impression générale est que la coopération, sous toutes ses formes, consommation et production, est la route vers l'avenir de l'humanité.

La coopération pose comme principe que le mieux-être s'acquiert par l'association des hommes entre eux, groupés pour la satisfaction de leurs besoins, s'unissant pour profiter des avantages que l'association donne.

La coopération, sous toutes ses formes et pour toutes les espèces d'activité humaine, est la forme la meilleure de toute société.

Théoriquement, la coopération se repose sur les principes libertaires.

Malheureusement, au point de vue pratique, la coopération qui, au début, à l'époque des sacrifices, fut l'œuvre des pauvres, des humbles, a connu, avec la prospérité, les déviations, l'invasion des types cherchant une bonne place. Ceux-ci sont en train de tuer tout idéal, de la râver au niveau

de quelques sociétés anonymes. Ce sont eux qui dominent dans les congrès.

Est-il encore temps de remettre la coopération sur la bonne voie ? Aux camarades et aux coopératives de répondre... par l'action.

G. BASTIEN.

P.S. — J'ai été très étonné que les camarades de la Famille Nouvelle n'aient apporté aucune protestation contre la décision de la Commission des mandats de n'accepter que l'équipe Henriot ?

Nos Echos

Ge cher maître.

L'élite de la jeunesse catholique de Paris vient d'envoyer ses doléances et toute son infini gratitude au « monsieur et cher maître qui possède l'inéfable privilège de représenter en ce pays les derniers détritus de la vieille noblesse décadente. Il y a dans cette épître des étudiants catholiques au pornographe royal de fort bonnes choses. Par exemple, quand on lit que ces jeunes gens sont venus à l'A. F. parce qu'ils ont « découvert la formule de salut » qui leur permettra de « sauver leur foi et celle de leurs frères », on sent un fou rire vous gargariser le larynx. Non ! s'imagine-t-on le Baudet professor de morale, nombril du catholicisme et de la foi salutaire ! Vrai, c'est à se tenir les boyaux et à délivrer de joie !

Le salut et la foi, pour Léon, ce sont les millions des vieilles filles, des colonels en retraite et de toutes les royaumes poires que le ciel de France et de Navarre rend si juteuses et si bonnes à presser. Quand au qualificatif de « cher maître », il ne mérite guère qu'en fait de chantage. Il est vrai que les jeunes catholiques aiment sans doute beaucoup mieux les déclamations du Fou de la rue de Rome que la morale et les enseignements du charpentier de Bethléem. Ce dernier n'était-il pas de la basse classe !

Les idoles f... le camp.

Le prisonnier Marty, symbole de la résistance de la mer Noire contre l'imperialisme français et en faveur de la Révolution russe, nous était sympathique, quoique officier.

Son adhésion à la caserne moscovite nous avait causé quelque peine. Son élection à la Chambre nous fait l'effet d'un homme tombé à la mer.

Il semble bien perdu pour la propagande. L'Humanité nous l'a présenté, l'autre jour, à la sortie des Folies-Bourbon, « en casquette à basse viscope, veston flasque, chemise de stock américain », en compagnie des ouvriers Baranton et Aufry, en chapeau et en complet bourgeois.

Pourquoi, diable, l'ex-officier de marine se déguise-t-il en une tenue qui n'est pas la sieste ? Se croit-il, ainsi vêtu, davantage Bloch ouvrier et paysan ?

Adieu, Marty, adieu idole fuyante, adieu prisonnier du parlementarisme et du cabotinage !

Chômage en perspective.

Le noncé papiste établi à Paris est très préoccupé depuis le résultat des élections françaises. Il est menacé de perdre sa place avec le coup de Larre à gauche.

D'ailleurs, le patron du Vatican n'est pas content du noncé. Ce dernier n'a pas exactement renseigné Rome sur la situation française.

Si le gouvernement de gauche applique son programme laïque, l'emploi du noncé sera supprimé, comme inutile.

Le bruit court que ce chômeur forcé irait s'embaucher comme terrassier aux régions libérées.

L'esprit de M. Naudin.

Nul ne savait encore que M. Naudin eut tant d'esprit. Il vient de le prouver, ces jours derniers, avec un mal à propos assez peu de circonstance. Au sujet d'une question écrite que lui avait posée un conseiller général, M. Givort, par suite des agissements de la T. C. R. P., qui a l'audace de faire payer leurs places aux aveugles de guerre, lorsqu'ils voyagent seuls, l'inénarrable préfet de police répondit que le texte de la décision accordait le transport gratuit aux aveugles munis de leur carte lorsqu'ils étaient accompagnés d'un guide-paysant, lui, sa place. Dommage que M. Naudin ne soit pas professeur d'histoire au Collège de France, il aurait, sans nul doute, rendu des points au père Loriquet, dans l'art de la falsification et de l'interprétation des textes.

Nous le recommandons instamment à M. Poincaré qui pourrait s'en servir fort utilement pour démontrer que l'Allemagne est la seule responsable de la guerre de 1914. Nous n'aurions jamais pensé, cependant, qu'il put y avoir tant d'esprit et tant de machiavélisme dans le crâne d'un préfet de police. Mais les imbéciles qui ont fait un tel mal à la ville et de tous allant à la rénovation sociale, chaque groupement avec ses caractéristiques, mais — ils ne l'ont pas vu, cela — c'est une méthode anarchiste, encore une fois.

C'est à peu près tout ce qu'il y avait d'intéressant dans ce congrès.

Mon impression générale est que la coopération, sous toutes ses formes, consommation et production, est la route vers l'avenir de l'humanité.

La coopération pose comme principe que le mieux-être s'acquiert par l'association des hommes entre eux, groupés pour la satisfaction de leurs besoins, s'unissant pour profiter des avantages que l'association donne.

La coopération, sous toutes ses formes et pour toutes les espèces d'activité humaine, est la forme la meilleure de toute société.

Théoriquement, la coopération se repose sur les principes libertaires.

Malheureusement, au point de vue pratique, la coopération qui, au début, à l'époque des sacrifices, fut l'œuvre des pauvres, des humbles, a connu, avec la prospérité, les déviations, l'invasion des types cherchant une bonne place. Ceux-ci sont en train de tuer tout idéal, de la râver au niveau

de quelconques sociétés anonymes. Ce sont eux qui dominent dans les congrès.

...

Est-il encore temps de remettre la coopération sur la bonne voie ? Aux camarades et aux coopératives de répondre... par l'action.

...

La moisson sera belle.

Qui donc disait que nous allions connaître maintenant l'époque des vaches maigres ? Sans doute encore un de ces noirs prophètes de calamités ! Mes frères en infertine, tranquillisez-vous ! Une bonne nouvelle nous arrive à toute vitesse par le canal de notre frangin du 14, nouvelle qui sera certainement très agréable à tous ceux qui avaient craint un moment que la pluie et le mauvais temps, les trop rares soleils n'eussent compromis les prochaines récoltes. Du bonheur et de la joie, de l'abondance, des fleurs, des fruits, des pommes et des poires, voilà ce qui nous attend. Ah ! quelle belle moisson nous allons avoir !

En effet, après les scindales de froment assaisonnes d'engrais expédiés via Moscou-Montmartre et enfouis dans cette vétuste et bonne terre française par les bons soins des laboureurs du F. I. S. C. aux premiers beaux jours du joli mois de mai, voici que « le Bloc des Gauches fera germer demain le grain semé » par les rudes paysans du B. O. P.

Le terrain se défriche et les succès s'annoncent comme devant être mirabolants, à la façon des trépidations du député antiparlementaire, et les jours prochains vous feront assister à la saillante récolte et à la plastromanie cueillie de poires. Sont-ils rigolos quand même, ces orphelins !

La Vie des Lettres

« Les heures qui pleurent », poème
Vers de jeunesse ? Sans doute, Ils sont si mauvais ! Chaque poème vous peine.
Point d'originalité. La forme, qui veut être classique, s'embarrasse de cheville et se révolte de la syntaxe. Le tout, accommodé d'un romantisme désuet :

Regarde-moi comme je ris !
Comme elles rient mes lèvres mortes,
Eteins la flamme, ouvre la porte,
Pour mieux me voir comme je ris !...

Plus loin :

Je n'avais plus que ça,
Plus que ça, car m'importe
Peu là vie, et sa Porte...

Oh ! cette « Porte »... Certes, M. Edmond Rostand a écrit dans la Dernière Nuit de Don Juan :

Apprends que les beaux vers, comme les belles filles,
Laissent négligemment paraître leurs cheveux
[villes...]
mais tout de même...

Enfin, mieux vaut pour M. Jean d'Esparsé, l'auteur du recueil, ne pas pousser plus loin l'analyse...

ANEDOTÉ :

La « Connaissance » nous rapporte une anecdote qui ne manque pas de piquant. Voici une lettre reçue au Petit-Palais et émanant d'une organisation artistique américaine : la Keystone View Company of New-York, 91, Seventh Avenue, grande adresse Pressly, téléphone Chelsea 1869 and Chelsea 60 36, et datée du 3 mai :

« M. Puvise de Chavannes,
« Petit Palais,
« Paris, France,
Dear M. Puvise,

We would appreciate it greatly if you would send us for publication, an recent photograph of yourself.

Thanking you in advance for this courtesy, we are.

</div

A travers le Monde

ANGLETERRE

IMPORTANT MOUVEMENT GREVISTE

La grève du métro
Les cheminots suivront-ils ?

Londres, 5 juin. — Environ trente-cinq ou quarante stations du métropolitain de Londres sont restées fermées aujourd'hui à cause de la grève d'un certain nombre d'ouvriers des ateliers du métro et de spécialistes électriques chargés de veiller au bon fonctionnement des énormes dynamos qui alimentent une partie des principales lignes du chemin de fer souterrain de la capitale. Les chefs du Congrès des Trade Unions croient qu'il s'agit d'une manœuvre du parti communiste qui a réussi, en ces temps derniers, à influencer les ouvriers appartenant à des corporations diverses.

En raison du faible courant donné par quelques transformateurs, il faut réduire les services des trains de telle façon que les stations ouvertes au public sont maintenant congestionnées comme elles ne l'ont jamais été.

Jusqu'à présent, aucune mesure n'a été prise ni par les Compagnies ni par l'Union nationale des cheminots ; à vrai dire, aucune de ces organisations ne sait avec qui elle doit entrer en négociations, la grève n'étant pas officielle.

La grève s'est déjà étendue à certains ateliers de Birmingham, de Cardiff et dans le sud du pays de Galles ; mais l'effet de l'arrêt du travail ne s'est pas encore fait sentir.

D'autre part, les chefs de l'Union des chauffeurs et mécaniciens de locomotives se sont réunis aujourd'hui et menacent de proclamer la grève si les Compagnies ne donnent pas satisfaction à leur demande concernant le fonctionnement du service du dimanche et certaines autres questions secondaires.

A l'arsenal de Woolwich, les ouvriers spécialisés et les hommes de peine, soit environ 80 000 du personnel de l'arsenal, demandent une augmentation de 11 shillings par semaine et menacent de cesser le travail s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

Enfin, les représentants de 52 syndicats ouvriers dont les membres sont des mécaniciens, tourneurs, raboteurs, etc., ont demandé également une augmentation de salaires de 1 livre sterling par semaine et refusent de discuter la question de la stabilisation de l'industrie avec la Fédération patronale jusqu'à ce que satisfaction leur ait été donnée.

La encore, on croit qu'une grève éclatera d'ici quelques jours.

Dernière heure, les ouvriers électriques des centrales électriques de Broad Lane, à l'est de Londres, ont décidé eux aussi de se mettre en grève à partir de minuit, de telle sorte que la principale ligne de chemin de fer métropolitain qui relie l'est de la capitale tout en desservant les principales artères du centre de Londres, sera fermée au public demain matin.

UN CONFLIT RUSSO-TURC ?

Londres, 5 juin. — Les « Daily News » écrivent au sujet de la menace de guerre de Trotsky, que des observateurs officiels et non officiels sont convaincus que les chances d'empêcher une guerre sont maintenant négligeables. En tout cas, il est clair que le reste de l'Europe ne pourra pas permettre une tentative de ne importe quel côté qu'elle vienne, pour s'assurer la possession de Constantinople et des Détroits.

ROUMANIE

LA SITUATION A BUCAREST

Bucarest, 5 juin. — Contrairement aux bruits qui ont couru ces jours-ci et qui émanaien soit de Vienne, soit de Belgrade, soit de Budapest, le gouvernement roumain, qui a à sa tête M. Bratiano, n'a pas été renversé.

Des manifestations de paysans ont eu lieu, il est vrai, sur l'initiative du général Averescu, mais elles n'ont pas eu d'autre suite et, à part quelque bagarre, tout s'est passé dans le calme.

JAPON

UNE EXPLOSION A BORD D'UN HYDRAVION

Tokio, 5 juin. — Une explosion s'est produite, aujourd'hui, à bord de l'hydravion n° 5. Les cinq personnes qui se trouvaient à bord de l'appareil ont été tuées.

ESTHONIE

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER FAIT 21 VICTIMES

Copenhague, 5 juin. — D'après un message de Reval, un accident de chemin de fer a eu lieu, hier matin, sur la ligne Walk à Reval ; 12 personnes ont été tuées, 5 grièvement blessées et 12 autres légèrement. Six wagons ont été détruits.

ITALIE

LES RELATIONS ITALO-TURQUES

Rome, 5 juin. — On annonce que le gouvernement italien a donné à l'ambassadeur de Turquie, Sadat Bey, les assurances les plus formelles sur les intentions amicales de l'Italie envers la Turquie.

On annonce, d'autre part, qu'à la suite de ces déclarations, Ismaïl Pacha a fait savoir que tout malentendu était dissipé entre les deux pays.

ALBANIE

LES TROUBLES INSURRECTIONNELS

Rome, 5 juin. — Les dernières informations parvenues de Valona confirment que l'encerclement des forces régulières albanaises par les troupes nationalistes est maintenant complet.

Les défections se multiplient parmi les contingents gouvernementaux et une capitulation des réguliers est maintenant considérée comme imminente.

L'ATTITUDE DE L'ITALIE

Les journaux italiens publient une note

La Participation aux bénéfices

C'est une vieille chanson démocratique qui fut chantée pour la première fois en France, sans doute avec l'espérance d'endorser les colères motivées par la lutte de classes.

La participation des ouvriers aux bénéfices d'une entreprise a pour but évident de faciliter l'union sacrée entre deux catégories irréconciliables : les exploités et les exploiteurs. Elle est tout de même, dans son principe, un progrès théorique sur le salariat comme ce dernier en fut sur le servage.

Elle reconnaît implicitement que le salaire donné à l'ouvrier n'est pas un règlement intégral, et que le producteur a également des droits sur les bénéfices de la production.

Du point de vue révolutionnaire, la participation aux bénéfices peut être considérée comme un premier et désirable acquis pris sur les vols patronaux. Dans la pratique, elle est plutôt une aumône humiliante et elle n'est pas toujours un complément de salaire, les patrons, en certains cas, la récupérant par une diminution des salaires.

Connaître la documentation sur ce sujet, c'est s'instruire, et c'est à ce titre que nous donnons les renseignements suivants :

Il y a 45 ans, en 1873, se constitua une Société pour l'étude pratique de la participation du personnel dans les bénéfices.

Des sociétés industrielles et commerciales établirent différents systèmes qui ne firent pas beaucoup avancer la question.

La loi du 18 décembre 1915 a rendu la participation obligatoire pour les sociétés coopératives ouvrières de production ; ces sociétés, fondées par les ouvriers eux-mêmes, ont pour but l'exercice en commun de la profession des associés : il ne s'agit donc pas d'entreprises dirigées primitive ment par un patron propriétaire. En d'autres termes, les entreprises visées par cette loi sont celles où les ouvriers se partagent entre eux les bénéfices et non pas celles où la répartition s'opère entre la direction d'une part et le personnel d'autre part.

Le 26 avril 1917, une autre loi a prévu la création de sociétés anonymes à participation ouvrière, où l'existence d'actions de travail assuré au personnel occupe une part des bénéfices réalisés.

La loi du 9 septembre 1919 a sanctionné le principe de l'obligation en imposant la participation aux nouvelles concessions minières.

A noter la loi du 29 octobre 1921, qui institue un système de primes en faveur du personnel. Cette loi ne prévoit pas à proprement parler une participation aux bénéfices ; les primes attribuées au personnel ont pour objet de l'intéresser au développement du trafic et à la diminution des dépenses, mais ne sont pas calculées sur les bénéfices nets de l'exploitation.

En 1920, deux projets de loi, tendant à rendre obligatoire la participation aux bénéfices, furent soumis au Parlement. Des enquêtes furent faites et une brochure de 130 pages vient d'être publiée à cet effet.

L'Office du travail avait évalué à 120 en 1889 et à 126 en 1896 le nombre total des entreprises appliquant la participation.

D'autre part, une enquête privée en comportait 145 en 1893 et seulement 89 en 1901. Tous les établissements n'ont pas fourni des renseignements complets sur le montant des sommes distribuées. Les 53 établissements qui ont donné des précisions sur ce point ont distribué au total 25 millions 743 000 francs en 1921 ; la part moyenne revenant à chaque participant ressort ainsi à 306 francs.

Il est cependant assez difficile d'établir une moyenne, étant donné qu'une entreprise très importante a distribué à elle seule 11 millions. Si l'on fait abstraction de cette entreprise, la moyenne individuelle se trouve ramenée à 653 francs par an. Cette part individuelle est d'ailleurs très variable d'un établissement à l'autre, puisqu'elle oscille entre un minimum de 24 francs et un maximum de 4 169 francs.

Si l'on excepte 2 établissements où la situation est assez exceptionnelle, on constate que la proportion des participants de 24 à 91 pour cent de l'effectif employé pendant l'année, la proportion moyenne étant de 72 pour cent.

Dans 37 établissements, les parts attribuées au personnel ont été versées immédiatement en espèces avec libre disposition ; dans 16 autres, les versements ont été effectués en espèces (versements différés, en totalité ou en partie, achat de parts de commandites ou d'actions, versements à la Caisse nationale des retraites).

En somme, la participation a été une pure illusion. En beaucoup d'endroits, les salaires ont été diminués en conséquence et l'ouvrier ne touchait pas davantage, au total, avec la participation que sans elle.

En d'autres cas, les sommes à distribuer étaient versées pour la maladie et la retraite, et le patron se faisait une réclame philanthropique en « virant » la part ouvrière.

Les projets de 1920 ne seront pas plus efficaces s'ils deviennent une loi. La participation sans le contrôle ouvrier de l'entreprise est une fumisterie. Même le contrôle en période capitaliste ne peut être qu'une satisfaction de pure forme, qu'un moyen d'étudier la technique et d'augmenter la propagande syndicale.

En Russie soviétique où, dans de nombreuses industries, l'Etat « prolétarien » participe avec le capital bourgeois, il s'en suit que si l'Etat et les capitalistes sont les maîtres, il y a toujours un prolétariat mineur, non possédant, lequel est lui-même rémunéré de façon très inégale puisqu'il y a 18 à 20 catégories de salaires différents.

Si, en attendant l'expropriation totale des bourgeois, un stade de participation est imposé à la classe ouvrière, celle-ci ne peut la considérer que comme un premier jal-

on. En tous les cas, la participation aux bénéfices ne peut jamais être considérée comme un moyen de consolider le système capitaliste. Au contraire, ce ne pourra être que la première bouchée jetée forcément par des profiteurs inquiets et malins qui sentent gronder derrière eux la masse des affamés.

Les créateurs des richesses sociales ne sont pas des mendians. Les miettes ne sauraient leur suffire, ils ont droit au festin. — B.

En lisant les autres...

Un jugement vérifiable

Dans son « raccourci » d'hier, Pangloss écrit dans l'*Œuvre* une chose fort juste sur le « snobisme » de ce député communiste qui, pour faire des épates, s'habille en ouvrier :

Le camarade Marty, ancien officier de carrière, est au fond un sale aristocrate.

Il vient à la Chambre débraillé, en veston lâche, en casquette molle à viscope, en chemise kaki et les mains soigneusement salées. En séance, il se débraille, met les mains dans ses poches, exhibe les pattes de ses bretelles.

A côté de lui, les autres communistes sont en veston propre, avec un faux-col et une cravate, et se tiennent comme des gens bien élevés. Ils n'érigent pas un drapé. Ce sont, eux, de vrais ouvriers, habitués à se lever après le travail.

Une tenue de proléttaire, la défrappe du camarade Marty ?

Non. Mais c'est bien comme ça que les aristocrates, qui confondent le prolétariat et le galvaudeux, se figurent le prolétariat.

Nous ne pouvons que souscrire à cette appréciation — et si le ridicule tuait encore il y a déjà près d'une semaine que Marty serait mort.

Pauvre syndicalisme !

M. François Million, qui fut pourtant, aux heures noires de la guerre, un syndicaliste pacifiste, publie hier, dans le *Peuple*, un article sur la question présidentielle :

L'échéance est venue ! M. Millerand se trouve dans l'obligation de s'inciner devant la volonté populaire qui lui a signifié nettement que sa place n'est plus à l'Élysée.

M. Millerand a voulu miser sur la chance du bloc national ; il a été délibérément le poids de son prestige présidentiel dans la balance de la consultation du pays ; il a perdu la partie et il est de toute logique qu'il paie sa défaite de sa position.

Toute l'argumentation des journaux dévoués à M. Millerand, et notamment du « Temps », affecte de méconnaître cette situation exceptionnelle créée par M. Millerand lui-même.

La question de l'irresponsabilité présidentielle ne peut se poser quand le président de la République sort de son rôle d'arbitre des partis en se plaçant délibérément au cœur même de la bataille.

C'est M. Millerand qui a déclaré publiquement que si le verdict populaire était contraire à l'option du Bloc national, « il saurait ce qui lui reste à faire ».

M. Millerand a l'habitude de lâcher ses amis et connaît à merveille l'art de faire des volte-face. Le pays lui donnera une leçon d'honnêteté politique et de moralité en obligeant à tenir sa parole et à se solidariser avec son équipier Poincaré qui, lui, a au moins le mérite de savoir s'en aller avant d'être mis à la porte.

M. Millerand n'a jamais eu l'estime de la France, il faut au moins se priser de préserver de son mépris en se cramponnant à une fonction qu'il devait quitter le 12 mai.

M. Millerand a traité tous les partis jusqu'à la seule amitié qu'il peut revendiquer, à l'heure actuelle, est celle de Mlle Cisaille, de la « Guerre sociale », devenue la vieille bigote qui signe toujours Gustave Hervé dans la « Vie

Le succès obtenu à Amiens, à Troyes, à Paris, en faveur de l'amnistie en Russie, et ailleurs, font espérer un relèvement moral des masses.

L'amnistie ne se limite pas seulement aux pays de violente réaction comme en Espagne et en Italie, elle est d'une nécessité impérieuse en Russie soviétique. C'est une honte pour la République russe.

A propos du meeting de Paris, tenu au Palais de la Mutualité, mercredi soir, une lacune dans la transmission téléphonique a supprimé l'intervention à la tribune de notre camarade Lucien Chevalier, des Métaux, lequel était allé en Russie, nous fit un exposé intéressant de ce qu'il vit et de ses impressions, ainsi que des difficultés qu'il eut pour voir Trotsky, dans le but de faire libérer des détenus politiques.

Procédés de sauvages

Le 2 juin, un enfant de 5 à 6 ans ayant été blessé par une pierre, sur la voie publique, sa mère le conduisit à la « pharmacie moderne » du n° 69 du boulevard Voltaire.

Le pansement fait, le pharmacien, qui doit être un ignoble mercant, demanda 12 francs à la jeune femme pour prix de ses soins. Celle-ci n'ayant pas d'argent sur elle, lui dit d'attendre un peu qu'elle aille en chercher.

Cela n'eut pas le don de plaire à l'apothicaire, qui gifla brutalement sa cliente, tout en la remettant entre les mains de deux flics qui se trouvèrent là juste à point pour interroger en javelin de ce gredin.

Est-ce que la police serait faite pour protéger les veuleurs et les mercantis et pour assommer les honnêtes gens ?

LEURS DIVIDENDES

UNE MAISON S'ECROULE SUR DES OUVRIERS

Marseille, 5 juin. — A Orange, une maison située rue Gourmande s'est effondrée subitement sur des ouvriers qui procédaient à importantes réparations. L'un d'eux, Victor Bernardi, 37 ans, pris sous un amoncellement de matériaux, a été tué. Deux de ses camarades : Abel Chabert et Casimir Besqui, ont pu être dégagés et sont grièvement blessés, ainsi que l'entrepreneur André Viaje. Un cinquième maçon, Charles Christini, sauta du deuxième étage sans se faire aucun mal.

MINEURS ENSEVELIS

Montpellier, 5 juin. — A Graissac, trois ouvriers mineurs ont été pris sous un éboulis. Après seize heures d'efforts, l'un d'eux, Pierre Cannac, 25 ans, put être dégagé. Les deux autres : Henri Cannac, 27 ans, et Domingo Gargola, 31 ans, ont été retrouvés morts. Au cours des travaux de sauvetage, un charretier septuagénaire a été grièvement blessé.

Quelques changements ont été apportés à l'itinéraire de la tournée Chazoff. Voici les dates définitivement fixées pour les conférences de notre camarade. Aucun changement ne pourra, à présent, être apporté à cet itinéraire. Chazoff devant, à partir du 25 juin, assurer une série de meetings dans le Midi de la France :

OULLINS : Vendredi 6 juin.

LYON, (7^e) : Samedi 7 juin.

VIENNE : Mardi 10 juin.

L'Action et la Pensée des Travailleurs

La propagande dans le Bâtiment

L'exploitation de la main-d'œuvre étrangère

Parmi les grosses questions qui passionnent actuellement les organisations syndicales dans la lutte à outrance qu'elles ont entreprise contre le patronat affameur, pour défendre les conditions d'existence de leurs adhérents menacés, la journée de 8 heures et la main-d'œuvre étrangère peuvent se classer en première ligne.

De ces deux questions dépendent effectivement les conditions de vie des travailleurs de notre industrie qui est une des plus atteintes, l'une et l'autre sont intimement liées.

Chacun sait que la guerre a fauché dans nos rangs avec férocité, ce qui, avec les dévastations commises sur le lieu du carnage, mettait les réscapés de la boucherie mondiale en bonne situation sur le marché du travail et placait nos employeurs en mauvaise posture, faisant jouer en leur faveur la loi de l'offre et de la demande pour la reconstruction des pays dévastés ainsi que pour les gros travaux en cours.

Le patronat ne pouvait tolérer que l'ouvrier lui dictât ses lois. Aide des Pouvoirs publics qui sont à sa dévotion, mit ceux-ci en demeure de lui procurer sur le marché du travail une abondance de main-d'œuvre, ceci toujours pour de plus grands profits, et c'est ainsi que depuis 1919, la France est envahie par une légion d'ouvriers de toutes nationalités recrutés sous l'œil bienveillant des Pouvoirs publics, par des marchands de chair humaine, qui spéculent sur la misère qui sévit en Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Italie, Portugal, vont recruter sur les lieux mêmes de pauvres diables à qui ils s'empressent de signer des contrats de travail toujours à des taux inférieurs à ceux payés dans les diverses localités du pays, et qui font que de ce fait les passeports nécessaires à leur entrée en France sont toujours délivrés, contrats de travail violés toujours à l'arrivée et que les pauvres diables sont obligés de subir n'ayant aucun subside pour le retour.

Ne connaissant pas, la plupart, la langue française, ils acceptent donc les conditions qui leur sont faites, couchés dans les cantines, nourris de même, en troupeau, dans des conditions d'hygiène qui sont la honte de ceux qui les emploient, inaliénables et corvétaires à merci : on les fait travailler 12 et 14 heures pour des taux de salaires dérisoires.

Placées devant cet afflux qui va grandissant chaque jour, les organisations ouvrières ont tenté l'impossible pour que les salaires appliqués à la main-d'œuvre locale leur soient appliqués, que la durée du travail soit pour eux comme pour nous-mêmes, ayant toujours été internationalisées, l'ouvrageur, elles ont fait l'impossible pour organiser ces malheureux et pour leur faire comprendre le rôle néfaste accompli par eux, en acceptant des salaires inférieurs et travaillant plus de 8 heures.

Ne pouvant se faire comprendre, elles ont employé des camarades causant leur douleur maternelle, aujourd'hui, malgré toutes les démarches faites, elles ont constaté le peu de résultats obtenus.

La vie de plus en plus chère ayant placé les travailleurs en posture de demander des augmentations de salaire, presque toujours, à de rares exceptions, les travailleurs de ce pays se sont trouvés dans la lutte remplacés par ces pauvres héros, dont le patronat se sera pour appliquer ses décisions de Congrès, abolition des 8 heures, régression des salaires.

Les organisations ouvrières ne se sont pas découragées, elles ont continué leur propagande inlassable auprès des émigrés, elles confirment, mais cependant tout à une limite, même la tolérance et la patience, et certaines ont déjà fait connaitre qu'il en était assez, les travailleurs du Bâtiment sont et demeurent toujours des internationalistes à outrance, mais ils sont décidés à réagir énergiquement, aussi bien contre les inconscients de nationalité française que contre les émigrés des différents pays, qui viennent servir le patronat dans ses dessous contre eux et de ce fait avilir leurs conditions d'existence.

La Fédération du Bâtiment a lancé un appel à tous ces inconscients, les rappelant au devoir de classe, à quelle nationalité qu'ils appartiennent, elle continuera ses tentatives d'enquêter le fil, mais certaines de ses organisations adhérentes ont dès lors et déjà, décidé d'employer des méthodes plus vigoureuses, certains syndicats et des plus puissants en ont assez de voir leurs adhérents traîner de chantier en chantier en quête de l'embauche éphémère, pendant que d'autres qui ont au nom de l'hospitalité reçue des devoirs à remplir, travaillent à bas prix et violent la loi de 8 heures.

Elle croit de son devoir de donner un avertissement aux Pouvoirs publics, et leur faire prendre leur responsabilité qui est grande, si des incidents qu'elle ne pourra que regretter se déroulent un jour ou l'autre. A ce moment, et il sera peut-être trop tard, poussés par le mécontentement populaire, peut-être les Pouvoirs publics auront à connaître de leur politique néfaste d'émigration.

D'ores et déjà, la Fédération du Bâtiment dénonce à l'opinion publique les agissements de cette politique et déclare en laisser les responsabilités au patronat et au ministère du travail, complices.

Bureau fédéral

Chez les peintres

L'action menée par les camarades de la corporation a porté ses fruits. Mais ce n'est pas tout, il faut que les compagnons peintres viennent rejoindre leurs frères de misère dans l'organisation syndicale. Vous ne niez pas que sans l'effort fait par le syndicat, vous ne seriez arrivés à aucun résultat. Ce que vous avez acquis comme augmentation dans vos salaires, vous le devrez à l'organisation.

Pour cela, la Chambre syndicale des peintres a envisagé pour les camarades ayant fait partie de l'organisation et qui depuis 1919 se sont retirés pour une cause ou pour une autre, de faire une amnistie pleine et

entièrerie qui durera un mois, à partir d'aujourd'hui 4 juin, jusqu'au 1er juillet.

Nous espérons que les camarades reprennent le chemin de la Bourse afin de continuer la lutte sur le terrain économique qui a déjà donné de bons résultats.

Coordonnons plus que jamais nos efforts, dans une union fraternelle et, c'est dans le Syndicalisme que vous trouverez les éléments de solidarité, de fraternité nationale et internationale.

Nous avertissons les camarades de la Peinture que nous organisons pour le jeudi 19 juin, à la Bourse, un grand meeting corporatif sur les revendications où les camarades syndiqués et non syndiqués apporteront leur point de vue. Des affiches seront posées et des tractes seront mis à la disposition des camarades à partir de vendredi prochain.

J. PETIT.

Aux menuisiers

La Section technique des menuisiers, appartenant au syndicat unique du Bâtiment, adresse l'appel suivant aux ouvriers de la corporation.

Camarades,

Actuellement, nos patrons ne peuvent se procurer la main-d'œuvre nécessaire, les professionnels sont défaut. Les embauches à 4 fr. 25 et 4 fr. 50 se généralisent. Cependant beaucoup d'entre vous font de longues journées et sont moins payés que les camarades manœuvres de certaines corporations du Bâtiment parce que moins fortunés, qui spéculent sur la misère qui sévit en Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Italie, Portugal, vont recruter sur les lieux mêmes de pauvres diables à qui ils s'empressent de signer des contrats de travail toujours à des taux inférieurs à ceux payés dans les diverses localités du pays, et qui font que de ce fait les passeports nécessaires à leur entrée en France sont toujours délivrés, contrats de travail violés toujours à l'arrivée et que les pauvres diables sont obligés de subir n'ayant aucun subside pour le retour.

Ne connaissant pas, la plupart, la langue française, ils acceptent donc les conditions qui leur sont faites, couchés dans les cantines, nourris de même, en troupeau, dans des conditions d'hygiène qui sont la honte de ceux qui les emploient, inaliénables et corvétaires à merci : on les fait travailler 12 et 14 heures pour des taux de salaires dérisoires.

Placées devant cet afflux qui va grandissant chaque jour, les organisations ouvrières ont tenté l'impossible pour que les salaires appliqués à la main-d'œuvre locale leur soient appliqués, que la durée du travail soit pour eux comme pour nous-mêmes, ayant toujours été internationalisées, l'ouvrageur, elles ont fait l'impossible pour organiser ces malheureux et pour leur faire comprendre le rôle néfaste accompli par eux, en acceptant des salaires inférieurs et travaillant plus de 8 heures.

Ne pouvant se faire comprendre, elles ont employé des camarades causant leur douleur maternelle, aujourd'hui, malgré toutes les démarches faites, elles ont constaté le peu de résultats obtenus.

La vie de plus en plus chère ayant placé les travailleurs en posture de demander des augmentations de salaire, presque toujours, à de rares exceptions, les travailleurs de ce pays se sont trouvés dans la lutte remplacés par ces pauvres héros, dont le patronat se sera pour appliquer ses décisions de Congrès, abolition des 8 heures, régression des salaires.

Les organisations ouvrières ne se sont pas découragées, elles ont continué leur propagande inlassable auprès des émigrés, elles confirment, mais cependant tout à une limite, même la tolérance et la patience, et certaines ont déjà fait connaitre qu'il en était assez, les travailleurs du Bâtiment sont et demeurent toujours des internationalistes à outrance, mais ils sont décidés à réagir énergiquement, aussi bien contre les inconscients de nationalité française que contre les émigrés des différents pays, qui viennent servir le patronat dans ses dessous contre eux et de ce fait avilir leurs conditions d'existence.

La Fédération du Bâtiment a lancé un appel à tous ces inconscients, les rappelant au devoir de classe, à quelle nationalité qu'ils appartiennent, elle continuera ses tentatives d'enquêter le fil, mais certaines de ses organisations adhérentes ont dès lors et déjà, décidé d'employer des méthodes plus vigoureuses, certains syndicats et des plus puissants en ont assez de voir leurs adhérents traîner de chantier en chantier en quête de l'embauche éphémère, pendant que d'autres qui ont au nom de l'hospitalité reçue des devoirs à remplir, travaillent à bas prix et violent la loi de 8 heures.

Elle croit de son devoir de donner un avertissement aux Pouvoirs publics, et leur faire prendre leur responsabilité qui est grande, si des incidents qu'elle ne pourra que regretter se déroulent un jour ou l'autre. A ce moment, et il sera peut-être trop tard, poussés par le mécontentement populaire, peut-être les Pouvoirs publics auront à connaître de leur politique néfaste d'émigration.

D'ores et déjà, la Fédération du Bâtiment dénonce à l'opinion publique les agissements de cette politique et déclare en laisser les responsabilités au patronat et au ministère du travail, complices.

Bureau fédéral

Chez les peintres

L'action menée par les camarades de la corporation a porté ses fruits. Mais ce n'est pas tout, il faut que les compagnons peintres viennent rejoindre leurs frères de misère dans l'organisation syndicale. Vous ne niez pas que sans l'effort fait par le syndicat, vous ne seriez arrivés à aucun résultat. Ce que vous avez acquis comme augmentation dans vos salaires, vous le devrez à l'organisation.

Pour cela, la Chambre syndicale des peintres a envisagé pour les camarades ayant fait partie de l'organisation et qui depuis 1919 se sont retirés pour une cause ou pour une autre, de faire une amnistie pleine et

entièrerie qui durera un mois, à partir d'aujourd'hui 4 juin, jusqu'au 1er juillet.

Nous espérons que les camarades reprennent le chemin de la Bourse afin de continuer la lutte sur le terrain économique qui a déjà donné de bons résultats.

Coordonnons plus que jamais nos efforts, dans une union fraternelle et, c'est dans le Syndicalisme que vous trouverez les éléments de solidarité, de fraternité nationale et internationale.

Nous avertissons les camarades de la Peinture que nous organisons pour le jeudi 19 juin, à la Bourse, un grand meeting corporatif sur les revendications où les camarades syndiqués et non syndiqués apporteront leur point de vue. Des affiches seront posées et des tractes seront mis à la disposition des camarades à partir de vendredi prochain.

J. PETIT.

Chez les peintres

L'action menée par les camarades de la corporation a porté ses fruits. Mais ce n'est pas tout, il faut que les compagnons peintres viennent rejoindre leurs frères de misère dans l'organisation syndicale. Vous ne niez pas que sans l'effort fait par le syndicat, vous ne seriez arrivés à aucun résultat. Ce que vous avez acquis comme augmentation dans vos salaires, vous le devrez à l'organisation.

Pour cela, la Chambre syndicale des peintres a envisagé pour les camarades ayant fait partie de l'organisation et qui depuis 1919 se sont retirés pour une cause ou pour une autre, de faire une amnistie pleine et

entièrerie qui durera un mois, à partir d'aujourd'hui 4 juin, jusqu'au 1er juillet.

Nous espérons que les camarades reprennent le chemin de la Bourse afin de continuer la lutte sur le terrain économique qui a déjà donné de bons résultats.

Pous le Centre Syndicaliste Libertaire :

GONZALO SAN JUAN.

Orizaba, Ver Mex.

(Traduit de « Cultura Obrera », de Palma de Marllerca.)

Les trois sophismes à détruire

ERRATA. — Deux des trois articles que j'ai consacrés à « l'intérêt général », à la « dictature du prolétariat », et à la « destruction de l'Etat par lui-même » comportent quelques coquilles importantes que je rectifie ci-dessous :

1^e L'intérêt général :

a) Au lieu de :

« Il s'est produit, partout à travers le Monde, et particulièrement en Europe, toute une série de phénomènes parfaitement liés entre eux, qui furent propices à ces réapparitions, à l'élosion nouvelle de ces conceptions anciennes qui furent, soit par la bourgeoisie, soit par le peuple, et « chaque fois — ce qui fut le pire, et tend à le redoubler — par les deux à la fois, la première dupant le second »,

Lire : « Soit par la bourgeoisie, soit par le peuple, et quelquefois, etc. »

b) Il risque encore (le prolétariat) d'apporter à la bourgeoisie les concours qui lui sont indispensables pour son relèvement et son rééquilibre financier, économique et social, jusqu'au moment où ayant retrouvé force, vie et combativité, elle fermera le robinet aux ambitions, pour reprendre la lute de classe :

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte. A ce sujet, écoutons les souvenirs d'un camarade :

« Dans une commune aux environs de Montceau-les-Mines, venait de se terminer la réunion syndicale.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures, ils ont prêché la révolte.

« Minuit, il fait noir comme dans un four. Les auditeurs, des gueules noires, des femmes se souhaitent bonsoir et se dirigent rapidement vers leurs foyers. Les deux orateurs, assistés d'un ami, causent à voix basse, au milieu de la rue, tout en regardant disparaître les camarades à qui, pendant deux heures